

Limoges, le 11 avril 2020

**Précisions relatives à
l'Assemblée générale mixte du 27 mai 2020**

Le Conseil d'administration de Legrand s'est réuni le vendredi 10 avril afin de statuer sur la tenue de l'Assemblée générale mixte des actionnaires, dont la date est confirmée au mercredi 27 mai 2020.

Dans un contexte de crise sanitaire exceptionnelle, et conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020, il a été décidé de tenir la prochaine Assemblée générale mixte à huis-clos, cette dernière étant retransmise sur le site internet legrandgroup.com.

Les actionnaires sont ainsi invités à exprimer leur vote par correspondance (via le site internet sécurisé [Voteaccess](http://Voteaccess.com) ou par formulaire papier), et à poser leurs questions par écrit selon les modalités qui seront détaillées dans l'avis de convocation.

Par ailleurs, les résolutions seront déposées au bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) le 20 avril 2020. Il est notamment précisé que les propositions suivantes seront soumises au vote des actionnaires :

- le gel du montant du dividende versé au titre de l'exercice 2019 par rapport à l'année précédente, ramené ainsi à 1,34€ par action, contre 1,42€ initialement annoncé le 13 février 2020 ;
- le gel, au titre de 2020 et par rapport à 2019, de la rémunération annuelle fixe du Directeur général ainsi que la réduction de 25% de sa rémunération annuelle totale¹, ce dernier ayant également renoncé à l'augmentation initialement prévue ;
- le gel, au titre de 2020 et par rapport à 2019, de la rémunération des administrateurs qui ont renoncé à l'augmentation initialement prévue.

¹ Par la réduction de 50% de la part variable cible de long terme, et par le gel de la rémunération fixe et du montant cible de la part variable annuelle.



A PROPOS DE LEGRAND

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète, adaptée aux marchés tertiaire, industriel et résidentiel internationaux en fait une référence à l'échelle mondiale. Dans une démarche impliquant l'ensemble de ses équipes et de ses parties prenantes, Legrand poursuit sa stratégie de croissance rentable et durable, tirée par les acquisitions et l'innovation avec le lancement régulier de nouvelles offres – dont notamment des produits connectés Eliot à plus forte valeur d'usage. Legrand a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de plus de 6,6 milliards d'euros. Le Groupe est coté sur Euronext Paris et intégré notamment au CAC 40. (code ISIN FR0010307819).*

<https://www.legrandgroup.com>



**Eliot est le nom du programme lancé en 2015 par Legrand pour accélérer le déploiement dans son offre de l'Internet des Objets. Fruit de la stratégie d'innovation du Groupe, il vise à développer des solutions connectées et interopérables apportant un bénéfice durable à l'utilisateur particulier ou professionnel.*

<https://www.legrandgroup.com/fr/le-groupe/eliot-programme-objets-connectes>

Communication financière

Legrand
Ronan Marc
Tél : +33 (0)1 49 72 53 53

ronan.marc@legrand.fr

Contact presse

Publicis Consultants
Vilizara Lazarova
Tél : +33 (0)1 44 82 46 34
Mob : +33 (0)6 26 72 57 14

vilizara.lazarova@publicisconsultants.com